

au champ de grain de l'année précédente, et après juillet, sur les bords des récoltes récemment moissonnées. (3) Couper entre le 10 juillet et le 1er août toutes les herbes infestées, par exemple le ray-grass de l'ouest, le mil (fléole des prés), et les herbes des prairies les plus près des récoltes en cours de développement. On attrape ainsi la larve dans la tige, avant qu'elle soit arrivée à terre, et elle meurt, faute de nourriture.

Lorsque la superficie en culture est peu étendue, on pourra débarrasser la terre et faire périr les mouches, ou l'obliger à retourner sur les herbes indigènes, en semant de l'avoine ou des plantes-racines au lieu de blé, de seigle et d'orge.



FIG. 3. — La mouche à seigle du blé, *Cephus occidentalis* R. & M.: 1, paille coupée, laissant voir la galerie creusée par la larve; 2, base de la plante montrant comment la tige est coupée près du sol; 3, pied de la tige ou base contenant la larve dans sa position d'hiver; 4, partie de la tige montrant l'attitude caractéristique de la mouche à seigle au repos; 5, mouche à seigle femelle; 6, larve adulte. Les dépôts poudreux que l'on voit dans la tige (fig. 1 et 3) sont l'herbe et les rognures laissées par la larve. Toutes ces figures sont de grosseur naturelle. (Original).